

qu'en 1536 (1). D'un autre côté, Guichenon fait succéder Philibert de Châles à Louis de Gorrevod, en 1537, dans l'évêché de Bourg, et cependant il nous apprend que le duc de Savoie avait consenti, le 30 avril 1535, à l'exécution de la bulle du pape du 4 janvier 1534. De qui Philibert de Châles aurait-il donc tenu ses pouvoirs (2) ?

Quant à l'opinion que la suppression de l'évêché de Bourg eut lieu « pour fâcher le duc de Savoie, » elle est tout aussi peu fondée. Le sentiment qui dirigeait François I<sup>er</sup> était beaucoup plus noble dans son principe. Le roi ne voulait pas donner la main à «ne division qui lui semblait pernicieuse. Entrevoiyant la possibilité de rattacher à la couronne de France les pays de la rive gauche de la Saône, dont il dominait déjà une partie, la Dombes et le Franc-Lyonnais, il ne voulut jamais adhérer à la création de l'évêché de Bourg. « Dans les *Mélanges historiques* de Nicolas Camuset, on voit encore une lettre du roi François I<sup>er</sup> à l'évêque d'Auxerre, son ambassadeur à Rome, datée à Chasleaubrian, le 18 mai 1532, par laquelle il témoigne l'envie qu'il avoit de faire supprimer celle évêché; jusque là qu'il mande que, s'il se fait quelque chose à Rome en cela au préjudice de son autorité, ceux qui s'essayeront de l'exécuter seront très-mal obéis (3). »

Le roi n'attendit donc pas d'être maître de la Bresse pour demander la suppression de l'évêché de Bourg. Quoi qu'il en soit, les démarches de ses ambassadeurs furent couronnées de succès, et la conquête de la Bresse acheva de ruiner les espérances du duc de Savoie. Au reste, le nouvel établissement avait certainement été mal conçu : il découvrait enlièrement la métropole du côté de l'est, et lui enlevait des po-

(1) Guichenon, *Hisl. de Bresse et dellugy*, 1<sup>re</sup> part. p. 101, et pr., p. 34.

(2) M. de la Teyssonnière ne dit pas un mot de ce second évêque de Bourg. (Voyez ses *Recherches hist. sur le département de l'Ain*, t. iv, p. 45 et suiv.).

(3) Guichenon, *Histoire de Bresse et de Btigny*, 1<sup>re</sup> part., Bresse, p. 21.